

## AVANT LE PARLOIR

J'ai obtenu un rendez-vous de parloir. Je n'oublie pas mon permis de visite et ma pièce d'identité (en cours de validité).

J'arrive au moins 15 mn avant l'heure du début de parloir à la porte de la maison d'arrêt.

J'ai prévu suffisamment de temps pour que d'éventuels problèmes de stationnement et ou de transport ne m'empêchent pas d'arriver 15 mn avant l'arrivée du parloir.

### Ce qui doit être déposé à la consigne à l'entrée de la Maison d'arrêt

Je dois déposer dans un casier fermé à l'entrée de la Maison d'arrêt tous les objets ou documents non autorisés au parloir (prévoir une pièce d'1 € pour fermer la consigne. cette pièce est récupérable.

Sac à main, portefeuille	Appareil photos
Pièces de monnaie	cigarettes
Carte bancaire	Le biberon (parfois autorisé, se renseigner)
Permis de conduire	Le nounours et les jeux de mes enfants
Téléphone portable	